



INSTITUT DE FORMATION SITE PERRAY

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

SOMMAIRE

Introduction

I – Rappel des missions

II – Projet d'Institut

III – Les Ressources Humaines

IV – Les Ressources Matérielles

V – Les Prestations offertes aux étudiants

VI – Les Ressources Financières

VII – Les Activités liées à la communication

VIII – La Formation Infirmière

IX – Les stages et les relations internationales

Conclusion

Annexes

INTRODUCTION

L'année 2018 vient repositionner les instituts de formations en soins infirmiers au centre des préoccupations et intérêts territoriaux (national et régional) et les enjeux de tous ordres, politiques, stratégiques, sont alors multiples pour tous.

Ce fut signifiant avec l'Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, « *applicable aux instituts de formation publics et privés, autorisés par le président du conseil régional pour la préparation des diplômes d'Etat d'infirmier.* »

Plusieurs champs sont ciblés comme, la gouvernance des instituts avec instance et sections compétentes, la place réaffirmée des acteurs et protagonistes, enfin la possibilité de bénéficier d'une césure pour l'étudiant dans son parcours d'apprentissage.

Le travail de S.Le Boulter, montrant la convergence des acteurs dans le champ de la formation a permis de dégager de profondes et nécessaires évolutions autour notamment de l'interprofessionnalité, le parcours des étudiants et le maillage territorial.

2018 fut ainsi l'année de mise en œuvre de l'universitarisation et les nouvelles modalités d'entrée en instituts de formations en soins infirmiers.

Il est nécessaire de rappeler que pour s'adapter à l'évolution des besoins des usagers du système de santé, il s'avère nécessaire de proposer une formation attractive de qualité, d'améliorer l'offre et d'en accroître la pertinence vis-à-vis des besoins des apprenants, garantir la qualité de nos enseignements et optimiser les conditions de formation, dans un contexte de changement de direction qui se profile, la poursuite de l'universitarisation et la mise en place des groupements de territoire.

Si la loi de modernisation de santé de 2016 ciblait la nécessaire obligation de se former et d'innover dans ce même champ, afin de préparer les métiers de demain, au travers de la mise en œuvre du développement professionnel continu et celle de la formation initiale, ces éléments de politique de santé sont réaffirmés, comme engagement collectif, dans la stratégie gouvernementale au travers de « Ma Santé 2022 », qui porte des mesures de modernisation du système de santé.

Au regard de l'ensemble de ces éléments contextuels et nécessaire évolution, notre institut de formation en soins infirmiers a poursuivi toute cette année 2018 sa dynamique de travail innovante, instaurée depuis ces dernières années.

Deux domaines forts sont ciblés à destination des apprenants et des partenaires.

Ciblant les apprenants au sein de notre établissement, citons les éléments suivants proposés :

- L'accompagnement individuel des apprenants avec un suivi pédagogique individualisé,
- L'innovation pédagogique comme la simulation ou les plateformes d'apprentissages distanciels (plateforme, tutoriel, vidéos, etc.),

Afin de faire connaître et de favoriser l'attractivité de nos métiers en santé, notre institut s'emploie à travailler en proximité avec les partenaires professionnels, se traduisant par :

- Le développement et la consolidation des terrains de stage (sanitaire, social, médico-social),
- Le développement d'une communication claire, auprès des partenaires, proposant des actions innovantes, venant répondre à des préoccupations d'employabilité,
- L'implication au sein du Département Universitaire des Formations en Sciences Infirmières (DUFSI) de l'Université de Paris 11,
- La participation en tant que membre titulaire du GCS « Instituts de l'Ile de France »,

Le présent rapport pour l'année 2018 vient ainsi rendre compte la mise en actions des activités et des missions pour lesquelles nous nous mobilisons. Par ailleurs, ce document vient rendre compte des actions innovantes que nous avons conduit avec engagement et réussite.

I RAPPEL DES MISSIONS

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers est situé au sein de l'Etablissement Public de Santé Perray-Vaucluse dans le département de l'Essonne.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il fait partie du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences.

Dans la continuité de l'année 2017, l'année 2018 voit se poursuivre les projets phares suivants :

- **L'Humanitude ®**
- **La simulation en santé**
- **Les serious games**
- **Les projets de santé publique menés en interprofessionnalité**
- **L'accompagnement individuel des étudiants dont le suivi pédagogique individualisé,**
- **L'implication au sein du Département Universitaire des Formations en Sciences Infirmières (DUFISI) de l'Université Paris Sud 11**

Conformément à,

- ✓ l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier,
- ✓ aux agréments d'autorisation de leur directeur,

L'institut de formation du Perray poursuit son engagement dans les missions suivantes :

- **La formation initiale en soins infirmiers**
- **La documentation**
- **La collaboration au sein de la direction de la formation, des écoles et de la documentation DIFED.**

II LE PROJET D'INSTITUT pour la période 2018/2020

Les enjeux de tous ordres, politiques, stratégiques, sont multiples pour l'institut. Pour s'adapter à l'évolution des besoins des usagers du système de santé, il s'avère nécessaire de proposer une formation attractive de qualité, d'améliorer l'offre et d'en accroître la pertinence vis-à-vis des besoins des apprenants, garantir la qualité de nos enseignements et optimiser les conditions de formation, la poursuite de l'universitarisation et la mise en place des groupements de territoire.

Par ailleurs, la loi de modernisation de santé de 2016 cible la nécessaire obligation de se former et d'innover dans ce même champ, afin de préparer les métiers de demain, au travers de la mise en œuvre du développement professionnel continu et celle de la formation initiale.

Ces éléments de politique de santé sont réaffirmés, comme engagement collectif, dans la stratégie gouvernementale au travers de « Ma Santé 2022 », qui porte des mesures de modernisation du système de santé.

L'un des axes forts sur cette période est l'engagement de l'institut en vue d'insérer l'humanité® dans le projet pédagogique et d'avancer dans l'écriture du projet.

Basée sur les concepts de bientraitance, l'humanité® est « l'ensemble des particularités qui permet à l'homme de se reconnaître dans son espèce, l'humanité...et de reconnaître un autre homme comme faisant partie de l'humanité ». Dans l'optique d'intégrer cette philosophie dans notre approche pédagogique, des cadres formateurs ont été initiés à la méthode mise en place par Yves Gineste et Rosette Marescotti. L'objectif est d'intégrer progressivement les principes de la philosophie de l'Humanité® dans les compétences et unités d'enseignements qui s'y prêtent, afin de sensibiliser les étudiants à l'importance du rôle propre de l'infirmier et à la bientraitance dans le cadre de la qualité des soins.

III LES RESSOURCES HUMAINES DE L'INSTITUT DE FORMATION

L'équipe est composée de:

- ✓ une directrice des soins
- ✓ une adjointe à la direction
- ✓ 12 postes de cadres de santé formateurs présents (dont un détaché à la coordination des stages) sur 14 postes budgétés
- ✓ une documentaliste
- ✓ trois adjoints administratifs
- ✓ un agent de service hospitalier

L'institut connaît des mouvements dans ses ressources humaines : départ de l'adjointe à la direction et de 5 cadres formateurs.

LES MISSIONS DE CHACUN

Le directeur de l'Institut de Formation :

Conformément à l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des Instituts de Formation préparant au diplôme d'Etat infirmier, le directeur est responsable de :

- ✓ La conception du projet pédagogique.
- ✓ L'organisation de la formation initiale, préparatoire et continue.
- ✓ L'organisation de l'enseignement théorique et clinique.
- ✓ Le contrôle des études.
- ✓ L'animation et de l'encadrement de l'équipe pédagogique.
- ✓ La recherche d'intérêt professionnel conduite par l'équipe pédagogique.

Sous l'autorité de la direction générale du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse, il participe à la gestion administrative et financière ainsi qu'à la gestion des ressources humaines de l'institut de formation.

Pour mener à bien ces différentes missions le directeur est assisté de:

Une adjointe, responsable de la coordination et de l'organisation des activités pédagogiques en collaboration avec les formateurs de l'Institut de Formation, les responsables coordonnateurs universitaires, les équipes de soins.

Elle participe à la Commission d'Attribution des Crédits et peut être amenée à suppléer aux absences du directeur de l'Institut de Formation et siège au sein de différentes instances.

Formateurs permanents

Les formateurs sont issus de la filière infirmière, titulaires du diplôme de cadre de santé, et/ou de différents titres universitaires, ils ont fait le choix de venir travailler à l'institut de formation après plusieurs années d'exercice en service de soins. Ils capitalisent des expériences professionnelles diversifiées qui favorisent la dynamique pédagogique.

Les formateurs contribuent sous l'autorité du directeur à la réalisation des missions de l'institut de formation.

Ils participent à la réalisation de plusieurs activités en lien avec les missions de l'organisme de formation :

Coordinatrice des stages

- ✓ Recherche et demande des places de stage en fonction de l'alternance
- ✓ Affectation des étudiants selon leur parcours en concertation avec le référent de suivi pédagogique
- ✓ Gestion des courriers en lien avec les affectations
- ✓ Mise en œuvre de partenariats inter-ifs

Intervenants ponctuels

Qui sont soit des universitaires, soit des professionnels dans le domaine de la santé qui assurent des interventions à l'institut.

Ces derniers viennent renforcer l'équipe de formateurs permanents et partager avec les étudiants leurs connaissances.

Une documentaliste

Membre à part entière de l'équipe pédagogique, elle est le vecteur de sélection de l'information associant fiabilité et validité. Elle accompagne et forme les étudiants à l'emploi de nouveaux outils afin de faciliter leur autonomisation lors de futures recherches documentaires. Elle assure des enseignements en rapport avec les méthodes de travail et la gestion du logiciel anti-plagiat. Elle travaille en réseau avec les documentalistes d'autres instituts de formation.

Trois adjoints administratifs

Ils assurent, en coordination avec les différents membres de l'équipe toutes les opérations nécessaires au fonctionnement administratif, pédagogique, logistique et financier en interne et externe.

Un agent des services hospitaliers

Il assure l'entretien des locaux, du matériel, des tenues de stages, gère les commandes de matériels liés à son activité et organise les locaux en fonction des enseignements dispensés et des événements particuliers.

L'ORGANISATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les formateurs sont répartis au sein d'un groupe de compétences. Ils peuvent être aussi référents d'année.

Les formateurs référents d'un groupe de compétences

Il a été déterminé **trois** groupes de compétences dans lesquels elles ont été regroupées en fonctions des Unités d'intégration de chacun des semestres.

La **compétence 3** est transverse, les Unités d'Enseignement ont été réparties dans chacun des groupes. L'Unité d'Intégration est élaborée par l'ensemble de l'équipe pédagogique. La responsabilité de sa coordination a été attribuée à un des 3 groupes.

Premier groupe de compétences :

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
UE 3.1 « *Raisonnement et démarche clinique infirmière* » et responsabilité de la Coordination
UE 5.1 « *Accompagnement de la personne dans ses soins quotidiens* »

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

Deuxième groupe de compétences :

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
UE 4.1 « *Soins de confort et de bien-être* »

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.

Compétence 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.

Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.

Troisième groupe de compétences :

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
UE 2.10 « *Infectiologie, hygiène* »

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Compétence 9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes.

L'AFGSU: Six formateurs sont habilités à dispenser cette formation au niveau de l'équipe pédagogique quelle que soit l'appartenance à un groupe de compétences.

Les formateurs référents d'année

Ces formateurs répartis sur chaque année de formation, participent à la formation des étudiants et :

- ✓ Assurent l'interface entre les formateurs du et des groupes de compétences.
- ✓ Assurent l'interface avec l'adjointe au directeur.
- ✓ Organisent les élections des délégués de promotion.
- ✓ Sont garants de la gestion des emplois du temps, des salles et du respect du volume horaire des UE

La formation continue des agents

Le plan de formation continue consolidé en Direction de la formation et des école et de la documentation DIFED, a permis aux professionnels de bénéficier d'actions individuelles ou collectives autour de :

- ✓ Simulation en santé et multimédia tutoriels
- ✓ Accompagnement tutorat

- ✓ Recherche
- ✓ Responsabilité, législation, éthique
- ✓ Démarche projet
- ✓ Journées annuelles Ascodocpsy

Des actions individuelles se sont tenues autour de thématiques de travail comme les journées CEFIEC, la rédaction de cas cliniques ou la maîtrise des outils de bureautique.

Par ailleurs une cadre formatrice a validé un cursus universitaire avec l'obtention du Master 2 et a publié.

L'organisation générale de l'institut

Dans le cadre des missions de formation initiale, différentes réunions réglementaires et institutionnelles furent planifiées pour l'IFSI au cours de l'année universitaire :

- **Des réunions institutionnelles et pédagogiques, tous les 15 jours en alternance**
- **Un séminaire pédagogique de 5 jours**
- **Des réunions de secrétariat**

LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

Au regard de l'arrêté du 21 avril 2007, modifié par l'arrêté du 17 avril 2018, relatif aux conditions de fonctionnement des Instituts de Formation Paramédicaux.

La gouvernance de l'institut est constituée par: une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections:

- ✓ une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants;
- ✓ une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires;
- ✓ une section relative à la vie étudiante.

La coordination et l'information entre l'instance et les trois sections sont assurées par le directeur de l'institut de formation.

IV LES RESSOURCES MATERIELLES DE L'INSTITUT DE FORMATION

Les ressources documentaires et multimédias

Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Marronniers. Il comprend de nombreux ouvrages et revues. Il est équipé de 10 postes informatiques mis à la disposition des étudiants.

Une salle informatique équipée de 14 postes mis à la disposition des étudiants. Cette salle est située dans le bâtiment Cèdres.

Le WIFI est installé dans les différents bâtiments.

La bibliothèque de l'université KB est abonnée à EM-Paramédical (éditeur Elsevier Masson) donnant accès au Traité des Savoirs et soins infirmiers et aux 19 revues suivantes :

- Soins Cadres
- La revue de l'infirmière
- Soins
- Cahiers de la Puéricultrice
- Soins Pédiatrie/Puériculture
- Inter bloc
- OxyMag
- Soins Gériatrie
- Soins Psychiatrie
- La revue de santé scolaire et universitaire
- Pratiques en nutrition
- Revue du soignant en santé publique
- Revue francophone internationale de recherche infirmière
- OrthoMagazine
- Soins Aides soignantes
- L'aide-soignante
- Métiers de la petite enfance
- Revue du podologue
- Vocation Sage-femme

L'accès à cette ressource à distance se fait en suivant le lien EM-Paramédical qui figure sur cette page du site des BU :

<http://www.bibliotheques.u-psud.fr/fr/collections/bases-de-donnees-et-revues-en-ligne.html#MEDECINE>

Ce lien nécessite de s'authentifier (onglet Bibliothèques dans la barre verte des onglets en bas du site Web de l'université).

Tout étudiant ayant acquitté son droit d'entrée peut accéder à ces ressources

Les ressources matérielles et pédagogiques

L'IFSI s'est équipé de 5 ordinateurs portables supplémentaires.

Afin de développer la pédagogie par simulation, différents matériels ont été achetés :

- 2 kits de vieillissement
- Des lunettes de simulation des déficits visuels
- 1 fauteuil roulant
- Des draps de glisse

Les ressources en infra structures et en logistique

Bâtiment la Rotonde		Bâtiment Marronniers		Bâtiment Cèdres	
Nombre de salles	Capacité d'accueil	Nombre de salles	Capacité d'accueil	Nombre de salles	Capacité d'accueil
1 Amphithéâtre	156	1 Amphithéâtre	120	1 salle informatique	14
8 Salles de Travaux Dirigés	26	2 salles de Travaux Dirigés dont une équipée pour la réalisation de séances de débriefing	26		
2 Salles de Travaux Pratiques	26	1 salle de Travaux Pratiques équipée pour la simulation	26		
		1 CDI équipé de 10 postes informatiques	30		
Salle 22		Salle des Commissions			
Nombre de salles	Capacité d'accueil	Nombre de salles	Capacité d'accueil		
1 salle de Travaux Dirigés		1 salle de Travaux pratiques	26		
		1 salle de Travaux Dirigés	30		

La plupart des salles sont équipées en matériel audiovisuel, les salles de travaux pratiques en matériel adéquat.

L'équipement des locaux est complété et/ou renouvelé chaque année sur la base d'un projet annuel d'équipement. La taxe d'apprentissage concourt elle aussi à cet équipement.

Les ressources financières

Le transfert de compétence financière au Conseil régional Ile de France date de 2005, le financement par la région n'est pas encore effectif en matière d'équipement.

Un budget annexe spécifique à l'Institut a été créé au sein du GPS Perray-Vaucluse. La gestion financière est assurée par le directeur de l'Institut sous la responsabilité de la directrice adjointe du pôle financier de l'établissement de santé

V LES PRESTATIONS OFFERTES AUX ETUDIANTS

Carte étudiante	Remise dès l'entrée en formation
Restauration sur place	Tarif CROUS
Accès libre au centre de documentation et d'informations de l'institut	Les jours de fermeture sont affichés.
Accès à la salle informatique bâtiment cèdres	Aux horaires d'ouverture de l'IFSI
Versement indemnités de stage	Versement d'indemnités de stage : ✓ 28 € par semaine en 1 ^{ère} année ✓ 38 € par semaine en 2 ^{ème} année ✓ 50 € par semaine en 3 ^{ème} année. Toute absence en stage est défalquée.
Remboursement des frais de déplacement en stage Carte ci-dessous	Selon la réglementation en vigueur. Sur présentation d'un justificatif et déclaration frais de déplacements dûment remplis.
Un partenariat associatif	Ce partenariat nous permet d'organiser des moments de convivialité (accueil des nouvelles promotions, remise des diplômes), ou de soutenir des projets à l'initiative de l'équipe pédagogique ou des étudiants.

Circulaire D.G.S./2C/D.H.O.S./P2 n° 2001/475 du 3 octobre 2001 relative aux études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier modifié par l'Arrêté du 18 mai 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Le remboursement des frais de déplacement occasionnés lors des stages

Les frais de transport des étudiants en soins infirmiers, pour se rendre sur les lieux de stage, sont pris en charge selon les modalités suivantes :

- ✓ le stage doit être effectué sur le territoire français et hors de la commune où est situé l'institut de formation, dans la région de son implantation ou dans une région limitrophe ;
- ✓ le trajet pris en charge est celui entre le lieu de stage et l'institut de formation en soins infirmiers, ou le domicile, lorsque celui-ci est plus proche du lieu de stage ;
- ✓ le trajet peut être effectué en transport en commun ou au moyen d'un des véhicules suivants : véhicules automobiles, motocyclettes, vélomoteurs, voiturettes ou cyclomoteurs ;
- ✓ en cas d'utilisation d'un véhicule personnel, les taux des indemnités kilométriques applicables sont fixés par l'arrêté fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 susvisé ;
- ✓ -lorsque l'étudiant détient un titre d'abonnement de transport, le remboursement est assuré sur la base du montant de cet abonnement et au prorata de la durée du stage.

Le remboursement est assuré sur justificatif.

VI LES RESSOURCES FINANCIERES :

Le budget C relève de la comptabilité publique certifiée conforme. Le suivi est réalisé conjointement entre le service administratif de l'institut et la Direction des Finances de l'établissement.

En produits :

- La subvention versée par le Conseil Régional Ile de France.
- Les droits d'inscription des élèves
- Les remboursements des frais de formation individuels
- Les frais d'inscription aux concours
- Les subventions et participations (taxe d'apprentissage et Fonds pour l'Emploi)
- Les produits exceptionnels relatifs aux exercices antérieurs, quote-part de subvention d'investissement
- Les reprises sur amortissements et provisions
- Les remboursements de rémunérations et de charges de personnel (régularisations de rémunérations et de charges de personnel).

Et une subvention régionale à hauteur pour l'année 2018.

En recettes :

Subvention régionale et recettes propres.

Le suivi des budgets annexes s'effectue entre la Direction des finances et la Direction de l'institut : réunions préparatoires avant le débat contradictoire est organisé par le conseil régional une fois par an pour valider la prévision budgétaire de l'année suivante.

La clôture du budget C de l'année est exposée dans le compte administratif de l'année.

Par ailleurs, l'institut est habilité à percevoir les recettes de la taxe d'apprentissage. La recette de la taxe d'apprentissage a permis d'acheter du mobilier pour les salles de classe et les communs ainsi que du matériel informatique pour compléter nos ressources. Toutefois, les nouvelles orientations gouvernementales amènent la fin de cette manne financière, complémentaire à l'horizon 2020

VII LES ACTIVITES LIEES A LA COMMUNICATION

L'information et la communication de l'institut passe par le site internet.

JOURNEES PORTES OUVERTES

L'attractivité des étudiants infirmiers pour les professions de santé est une préoccupation récurrente pour l'institut. Les évolutions structurelles positionnent par ailleurs un large champ concurrentiel sur l'ensemble du bassin de l'Ile de France.

Nous avons, cette année encore, prévu des temps d'accueil et d'information du public.

En 2018, nous avons choisi de réaliser ces actions un mercredi et un samedi sur la journée afin de toucher un plus large public (élèves, lycéens et leurs familles, professionnels en reconversion).

Un public accueilli lors de ces journées, une équipe professionnelle disponible, mobilisée, venant à la rencontre des personnes intéressées.

L'équipe s'est également mobilisée en 2018, participant une permanence au salon Health Care, des forums métiers dans quelques lycées.

Partenariat universitaire

Notre institut fait partie du département universitaire des Formations en sciences infirmières DUFISI de l'Université Paris Saclay – Paris Sud, en partenariat avec 6 autres IFSI.

Statuts : création du DUFISI en 2010

Convention de partenariat relative à l'organisation de la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier signée entre :

- la Région Ile-de-France,

- l'Université

L'IFSI a participé à un protocole de recherche en collaboration avec le Laboratoire Labforsims sur les apprentissages par les serious games.

Une formatrice est membre du COPIL du service sanitaire.

Des réunions inter-IFSI et université se sont déroulées sur l'année 2018 ; ainsi 2 commissions DUFISI se sont réunies en présence d'une représentante des formateurs et une représentante des étudiants de l'IFSI. Deux conseils DUFISI ont également été réalisés.

La Commission d'Attribution des Crédits s'est réunie 3 fois à la fin de chaque semestre et après la session des rattrapages.

VIII LA FORMATION INFIRMIERE

Rentrée / Primo entrants



Rapport d'activité des instituts de formation paramédicale 2018

SUIVI DES ETUDIANTS

Avez-vous une épreuve de sélection par concours : Oui

Sélection

Nb d'inscrits aux épreuves de sélection	254
Nb de candidats admis sur la liste principale	92
Nb de candidats admis sur la liste complémentaire	10
Nb d'admis au titre d'une dispense	0
Taux de candidats admis par rapport au nombre d'inscrits	36,22 %
Taux de remplissage	92 %

Avez-vous en 2018 une présélection par parcoursup : Oui

Avez-vous une sélection par l'université : Oui

Nb d'admis par la PACES	0
Nb d'admis par la première année STAPS	0
Nb d'admis par la première année BIO	0
Nb d'admis par autres formations	0

Niveau d'étude à l'entrée en formation (excepté pour spécialisation infirmière et formation cadre de santé)

Nb d'étudiants non bacheliers	20
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat ASSP	6
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat SAPAT	1
Nb d'étudiants titulaires d'un autre baccalauréat professionnel	10
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technologique	54
Nb d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire post bac	1
Nb d'étudiants ayant validé une première année universitaire (autre que celles citées dans sélection/u	0
Taux d'étudiants non bacheliers	21,74 %
Taux d'étudiants bacheliers	77,17 %
Taux d'étudiants avec diplôme universitaire post bac	1,09 %

Niveau d'étude en formation spécialisation infirmière et formation cadre de santé

Nb d'étudiants non bacheliers	0
Nb d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire (autre que le grade attribué avec le DE du métier d'	0

Origine géographique à l'entrée en formation

Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 75 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 77 avant la formation	0
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 78 avant la formation	0
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 91 avant la formation	71
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 92 avant la formation	2
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 93 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 94 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 95 avant la formation	0
Nb d'étudiants domiciliés hors Ile-de-France avant la formation	16
% d'étudiants domiciliés dans le 75	1,09 %
% d'étudiants domiciliés dans le 91	77,17 %
% d'étudiants domiciliés dans le 92	2,17 %
% d'étudiants domiciliés dans le 93	1,09 %
% d'étudiants domiciliés dans le 94	1,09 %

Mouvements

Nb d'interruptions	6
Nb d'exclusions	1
Nb de redoublements	2

Résultats au diplôme

Nb de candidats présentés à la session principale	77
Nb de candidats non présentables à la session principale	14
Nb de diplômés à la session principale	77
Nb de diplômés aux autres sessions de l'année	16

Commentaire

INSERTION PROFESSIONNELLE

Prise de poste après le diplôme

Nb de CDI	22
Nb de stagiairisation (postes dans la fonction publique)	6
Nb de CDD	21
Nb d'intérim	1
Nb d'exercice libéral ou remplacement	0
Nb de poursuite d'études	0
Nb de sans emploi	23
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	20
	0

Lieu géographique d'insertion professionnelle

Nb de diplômés exerçant dans le département du 75	21
Nb de diplômés exerçant dans le département du 77	1
Nb de diplômés exerçant dans le département du 78	3
Nb de diplômés exerçant dans le département du 91	26
Nb de diplômés exerçant dans le département du 92	5
Nb de diplômés exerçant dans le département du 93	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 94	8
Nb de diplômés exerçant dans le département du 95	0
Nb de diplômés exerçant dans un département Français hors Ile-de-France	7
Nb de diplômés exerçant à l'étranger	2
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	20

Type d'établissement d'insertion professionnelle

Nb de prise de poste en établissement de santé	66
Nb d'établissement médico-social	1
Nb exercice en ambulatoire	0
Nb structure d'accueil de la petite enfance	2
Nb pour lesquels il n'est pas possible de répondre	24

Niveau d'étude à l'entrée en formation

Nb d'étudiants non bacheliers	20
Nb d'étudiants titulaires d'un baccalauréat	71
Nb d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire post bac	1
Nb d'étudiants ayant validé une première année universitaire	0
Taux d'étudiants non bacheliers	21,74 %
Taux d'étudiants bacheliers	77,17 %
Taux d'étudiants avec diplôme universitaire post bac	1,09 %
Taux d'étudiants ayant validé une première année universitaire	0

Origine géographique à l'entrée en formation

Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 75 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 77 avant la formation	0
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 78 avant la formation	0
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 91 avant la formation	71
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 92 avant la formation	2
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 93 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 94 avant la formation	1
Nb d'étudiants domiciliés dans le département du 95 avant la formation	0
Nb d'étudiants domiciliés hors Ile-de-France avant la formation	16
% d'étudiants domiciliés dans le 75	1,09 %
% d'étudiants domiciliés dans le 77	0
% d'étudiants domiciliés dans le 78	0
% d'étudiants domiciliés dans le 91	77,17 %
% d'étudiants domiciliés dans le 92	2,17 %
% d'étudiants domiciliés dans le 93	1,09 %
% d'étudiants domiciliés dans le 94	1,09 %
% d'étudiants domiciliés dans le 95	0

Mouvements

Nombre d'interruptions	6
Nombre d'exclusions	1
Nombre de redoublement	2

Résultats au diplôme

Nb de candidats présentés à la session principale	77
Nb de candidats non présentables à la session principale	14
Nb de diplômés à la session principale	77
Nb de diplômés aux autres sessions de l'année	16

100% des étudiants présentés au Diplôme d'Etat ont été reçus.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Prise de poste après le diplôme	
Nb de CDI	22
Nb de stagiairisation (postes dans la fonction publique)	6
Nb de CDD	21
Nb d'intérim	1
Nb d'exercice libéral ou remplacement	0
Nb de poursuite d'études	0
Nb de sans emploi	23
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	20

Lieu géographique d'insertion professionnelle

Nb de diplômés exerçant dans le département du 75	21
Nb de diplômés exerçant dans le département du 77	1
Nb de diplômés exerçant dans le département du 78	3
Nb de diplômés exerçant dans le département du 91	26
Nb de diplômés exerçant dans le département du 92	5
Nb de diplômés exerçant dans le département du 93	0
Nb de diplômés exerçant dans le département du 94	8
Nb de diplômés exerçant dans le département du 95	0
Nb de diplômés exerçant dans un département Français hors Ile-de-France	7
Nb de diplômés exerçant à l'étranger	2
Nb de diplômés pour lesquels il n'est pas possible de répondre	20

Type d'établissement d'insertion professionnelle

Nb de prise de poste en établissement de santé	66
Nb d'établissement médico-social	1
Nb exercice en ambulatoire	0
Nb structure d'accueil de la petite enfance	2
Nb pour lesquels il n'est pas possible de répondre	24

Activités pédagogiques

Autour des Mots clés suivants : Responsabilité, Autonomie, réflexivité, s'organise l'accompagnement professionnalisant.

En première année, les suivis pédagogiques individuels et collectifs s'organisent autour des items suivants :

L'appropriation du référentiel de la formation (alternance)

L'appropriation de l'outil « portfolio »

Le positionnement de l'étudiant et sa posture.

L'auto-évaluation : axe important dans le parcours de l'étudiant.

En deuxième année l'accent est mis sur les projets de santé publique et de promotion de la santé.

Douze projets ont été menés par les étudiants en soins infirmiers, en partenariat avec des établissements scolaires tels que des lycées, des Centres Locaux de Coordination gériatrique et une association. Les étudiants ont élaboré, mis en œuvre et évalué ces projets tout en étant accompagné par les formateurs et les professionnels.

En troisième année les étudiants réalisent l'UE 4.4 S 5 (la chambre implantable) dans le laboratoire de simulation.

Les étudiants ont réalisé des audits concernant la qualité des soins et notamment l'interruption des tâches lors de l'administration des médicaments dans 4 établissements sanitaire et médico-social.

RESSOURCE PEDAGOGIQUE

Accès à une plateforme de simulation : Oui

- locaux de l'institut
- locaux de l'université

Accès à des équipements de simulation : Oui

- patients standardisés
- sérieux game, réalité virtuelle
- jeux de rôles
- SIMULATION MOYENNE FIDELITE - KIT DE VIEILLISSEMENT

Mise à disposition des ressources multimédia : Oui

- Visioconférence
- Plateforme d'apprentissage en ligne
- Plateforme interactive (tutorat à distance)
- Site web pour l'information

Accès à un centre de documentation : Oui

- Centre de documentation et d'information (CDI)
- présence d'un documentaliste
- ressources documentaires en ligne
- Accès aux ressources documentaires de l'université

Mise à disposition de ressources informatiques et bureautiques : Oui

- salle informatique avec postes informatiques
- wifi
- imprimante
- photocopieuse
- SCANNER-RELIEUSE

Mutualisation des moyens avec d'autres instituts de formation hors enseignement universitaire : Non

Ressources humaines

Formateurs permanents

Nb de formateurs (personne physique hors formateurs des métiers de la rééducation n'intervenant que	13	enseig
Equivalent temps plein	14,00	
Ratio nb étudiants / formateur permanent	21,6	

Formateurs occasionnels

Nb de formateurs occasionnels	81
Nb ETP formateurs occasionnels	0,1
Ratio nb étudiants / formateurs occasionnels + permanents	21,5

Répartition des heures d'enseignement

% d'enseignement des formateurs permanents, par étudiant sur l'année	54,00
% d'enseignement des enseignants non universitaire par étudiant sur l'année	10,00
% d'enseignement des enseignants universitaire ou habilités universitaire par étudiant sur l'année	36,00

Qualification des formateurs

Nb de formateurs titulaires du diplôme de cadre de santé	12
Nb de formateurs non cadre de santé	1
Nb de formateurs titulaires d'un Master	3
Nb de formateurs titulaires d'un Doctorat	0
Nb d'heures de formations continues suivies dans l'année	91
Ratio (Nb d'heures de formations continues suivies dans l'année / Nb de formateurs)	7,0
Nb de formateurs formés à la recherche	13
Nb de formateurs formés à la simulation	10

Domaines de formations continues individuelles suivies par les formateurs permanents suivies dans l'année civile

- Simulation en santé
- Multimédia tutoriels
- Accompagnement, tutorat
- Recherche
- Responsabilité, législation, éthique
- Soins/Pratique Clinique
- Démarche projet
- Les journées annuelles Ascodocpsy, AFGSU

Domaines de formations continues collectives de l'équipe pédagogique suivies dans l'année civile par l'équipe pédagogique

- Travail d'équipe

Accès à une plateforme de simulation :

- locaux de l'institut
- locaux de l'université

Accès à des équipements de simulation :

- simulation moyenne-fidélité
- simulation procédurale dite basse fidélité
- serious game, réalité virtuelle
- jeux de rôles

Mise à disposition des ressources multimédia :

- Plateforme d'apprentissage en ligne
- Tutoriels à distance
- Plateforme interactive (tutorat à distance)
- Forums , messagerie instantanée, blogs
- Site web pour l'information

Accès à un centre de documentation :

- Centre de documentation et d'information (CDI)
- Présence d'un documentaliste
- Ressources documentaires en ligne
- Accès aux ressources documentaires de l'université
- Bibliothèque médicale de l'établissement de santé.

Mise à disposition de ressources informatiques et bureautiques pour les apprenants :

- Salle informatique avec postes informatiques
- Wifi
- Imprimante
- Photocopieuse

Mutualisation des moyens avec d'autres instituts de formation hors enseignement universitaire :

- Enseignement communs avec des instituts de formation préparant au même métier
- évaluations en commun
- plateforme de simulation
- ateliers de simulation

Prise en charge financière :

Coût de la formation :

Formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier :	
TARIF EMPLOYEUR	6400 € (par année de formation)
TARIF INDIVIDUEL	6400 € (par année de formation)

IX LES STAGES ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

La coordination des stages est assurée par madame Laurency

Les stages

La coordinatrice des stages assure la gestion des stages pour les étudiants infirmiers.

- Relation de partenariat avec les structures d'accueil, visites, informations, rencontres pédagogiques, recensement des documents administratifs et pédagogiques...
- Ouverture de nouveaux terrains de stage
- Supervision des parcours de stage des étudiants en coordination avec les cadres formateurs afin d'assurer la cohérence des évolutions des apprentissages et être garant des possibilités d'acquisition des compétences professionnelles
- Les cadres formateurs ont réalisé des encadrements sur les lieux de stage pour les étudiants infirmiers.

L'IFSI du Perray a fait le choix d'aller voir les étudiants sur leur lieu de stage. Les lieux de stage sont répartis au sein de l'équipe pédagogique afin de renforcer les relations et la collaboration entre l'IFSI et les partenaires de terrain.

Les relations internationales

L'institut favorise les initiatives individuelles. Toute proposition de la part des étudiants d'effectuer un stage à l'étranger est étudiée. L'étudiant doit présenter ses objectifs, son projet et en fonction de son parcours scolaire, l'institut facilite son départ.

ERASMUS+

Participation en 2019 avec l'IFSI du site de Sainte-Anne.

ECHANGE FRANCO ALLEMAND

Participation au Printemps 2019 de profiter de ces échanges.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Brigitte CATY, documentaliste responsable du CDI

Une documentaliste accueille les utilisateurs au CDI.

Le fond documentaire est constitué de nombreux ouvrages, abonnements de périodiques, travaux de fin d'études, mémoires de fin d'études, de dossiers documentaires. La fréquentation est régulière, des emprunts de documents sont réalisés ainsi que l'acquisition d'ouvrages récents.

LES AUTRES ACTIVITES

L'accueil et l'encadrement des étudiants- cadres de santé à l'institut

Chaque année l'institut accueille des étudiants cadres ; Nous avons des partenariats privilégiés avec l'IFCS du CH Sainte Anne, l'IFCS de Montsouris, l'IFCS de l'APHP et l'IFCS de VILLE EVRARD. Nous répondons ponctuellement à des demandes d'IFCS de province.

En 2018, 3 étudiants cadres ont été accompagnés par les formateurs de l'institut. Les activités en externe

L'institut participe aux réunions et groupes de travail initiés :

- ✓ Par l'ARS :
 - 2 réunions des directeurs de soins
- ✓ Par le conseil régional d'Ile de France :
 - Une réunion d'information sur les bourses des étudiants et une réunion d'organisation

Le CEFIEC

L'équipe assiste régulièrement aux réunions organisées par le CEFIEC.

L'ANDEP

L'équipe (direction, cadre supérieure) assiste régulièrement aux 2 journées d'Etudes annuelles.

Cette participation à l'ANDEP permet d'être d'une part en réflexion et en action sur l'évolution de la fonction de directeur d'école paramédicale et d'autre part être force proposition pour la construction de l'avenir des instituts de formation paramédicaux.

CONCLUSION

Cette nouvelle année fut riche en projets à poursuivre, en événements et en réorganisations institutionnelles.

Cela vient en échos aux évolutions du système de santé (loi de modernisation, ma Santé 2022), à la nouvelle gouvernance des instituts traduite dans l'arrêté d'avril 2018 et la poursuite de la mise en œuvre de l'universitarisation (parcoursup).

Toute l'équipe de l'institut, quelle que soit sa place et sa fonction, s'est mobilisée et pleinement investie dans les responsabilités liées aux missions de formation et de documentation.

Nos actions concernent :

- L'insertion de la philosophie de l'humanité® dans les TD des concepts en soins infirmiers
- Les dispositifs pédagogiques innovants : serious games, simulation en santé.
- La mise en œuvre et l'évaluation des projets de santé publique au semestre quatre
- L'implication dans le protocole de recherche en pédagogie : évaluation de l'impact des serious games dans les apprentissages, université Paris Sud
- La participation aux projets de la direction de la formation, des écoles et de la documentation (DIFED)

Gage de qualité et de professionnalisme, cela vient faire pleinement échos à nos valeurs professionnelles, engagés que nous sommes dans le service public.

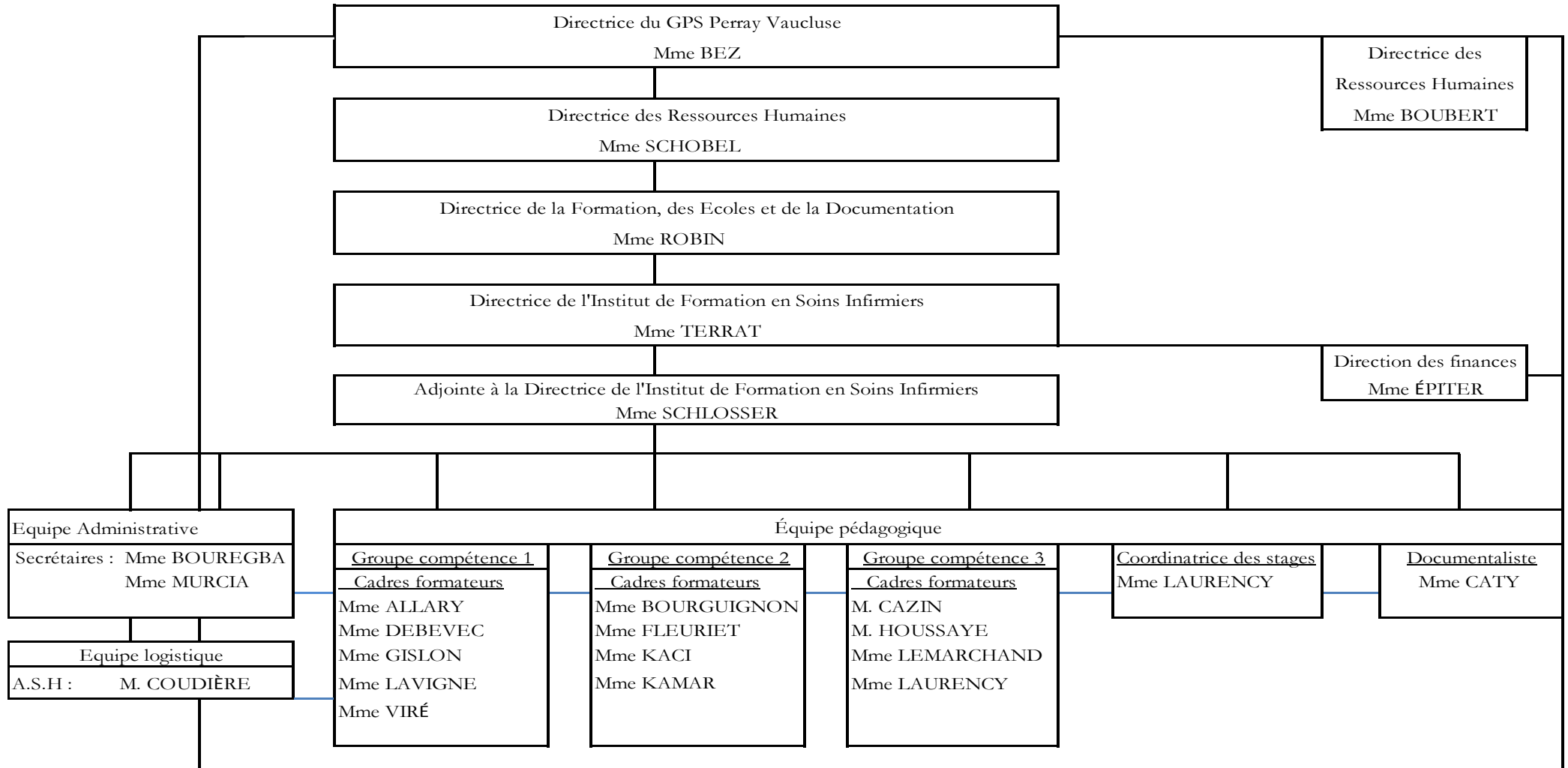
Chaque projet a pour fil conducteur l'acculturation et la construction identitaire nourries par une analyse réflexive. Notre appareil pédagogique vient ainsi répondre à l'équation de la construction des compétences de l'apprenant, répondant à la réglementation en vigueur afin de consolider l'employabilité du futur soignant.

Madame la Directrice des soins, Madame Cathy Leroy, remercie infiniment l'ensemble de ses professionnels et collaborateurs pour leurs engagements, leurs réflexions cliniques et pédagogiques, en étant forces de propositions et faisant preuve de professionnalisme.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme 2018

ORGANIGRAMME de L'intitut de Formation en Soins Infirmiers



ANNEXE 2 : Publications

La formation en éducation thérapeutique « niveau 1 » des étudiants en soins infirmiers : étude de cas

Therapeutic Patient Education training for nursing students: A Case Study

Christine KACI, infirmière, M.Sc, Cadre de santé formatrice, Institut de formation en soins infirmiers Perray-Vaucluse, Epinay-sur-Orge, France

Cyril CROZET, Ph.D, Maître de conférence, Laboratoire Educations et Pratiques de Santé EA3412, Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité, France

Claire GILLARD-BERTHOD, infirmière, M.Sc, Cadre de santé formatrice, Institut de formation en soins infirmiers Jura Nord, Dole, France

Geneviève VAN ROOJ, infirmière puéricultrice, M.Sc, Cadre de santé formatrice, Institut de formation en soins infirmiers, Fondation Léonie Chaptal, Sarcelles, France

Claire MARCHAND, infirmière, Ph.D, Maître de conférence, Université Paris 13 - UFR de Santé Médecine Biologie Humaine, Bobigny, France

RÉSUMÉ

Introduction : des organismes de formation initiale tels que les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) forment les étudiants à l'éducation thérapeutique des patients (ETP) telle que proposée en formation continue. **Objectifs** : 1) Décrire les expériences de deux IFSI qui proposent la formation de niveau 1 validante aux étudiants en soins infirmiers ; 2) Déterminer les conditions favorables au développement de compétences auprès d'un public en formation initiale. **Méthode** : dix-neuf entretiens semi-directifs ont été menés auprès de formateurs, d'intervenants extérieurs, d'étudiants en cours de formation et d'infirmiers diplômés. Un questionnaire adressé aux formateurs et intervenants a permis de compléter les informations recueillies. **Résultats** : tous les intervenants étaient formés à des niveaux différents et avaient une expérience en ETP. La pluriprofessionnalité dans les enseignements était privilégiée. Plusieurs activités pédagogiques étaient proposées pour pallier au manque d'expérience des étudiants et à l'insuffisance de stage : mises en situation, échanges de pratiques, création d'outils, etc. La formation était évaluée en terme de satisfaction et d'acquisition. **Discussion** : les formations étudiées suivent en grande partie les critères de qualité décrits dans la littérature. **Conclusion** : ce type de formation pourrait être reproduit auprès d'autres étudiants en formation initiale, voire en interprofessionnalité. Les effets à distance de cette formation doivent être évalués.

Mots clés : étudiant en soins infirmiers, formation, éducation thérapeutique du patient, étude de cas.

Pour citer l'article :

Kaci C, Crozet C, Gillard-Berthod C, Van Rooj G, Marchand C. La formation en éducation thérapeutique « niveau 1 » des étudiants en soins infirmiers : étude de cas. *Rech Soins Infirm*. 2018 Jun;(133):70-84.

Adresse de correspondance :

Claire Marchand : claire.marchand@univ-paris13.fr